

HYPER SAINT AUNES E.Leclerc rappelle FAUX FILET CAISSETTE



- Noms des modèles ou références concernés : **FAUX FILET CAISSETTE**
- Marque : **E.Leclerc Saint-Aunès**
- GTIN 0201712000000 Lot vbf25337101jbv Date limite de consommation 02/01/2026
GTIN 0201712000000 Lot vbf25337101jbv Date limite de consommation 03/01/2026
GTIN 0201712000000 Lot vbf25342101 Date limite de consommation 07/01/2026
- Conditionnements : **Conditionnement en barquettes sous film**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/12/2025 au 07/01/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **CAISSETTES DE FAUX FILETS vendues en libre-service du 29/12/2025 au 07/01/2026 portant un GTIN poids variable commençant par 0201712**
- Zone géographique de vente : **34130 SAINT-AUNES**
- Distributeurs : **E.Leclerc Saint-Aunès**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut d'herméticité du conditionnement sous vide de certaines matières premières utilisées pour la fabrication des caissettes de faux filets ayant provoqué une altération du produit avant la date limite de consommation.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **Risque d'intoxication alimentaire**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 9 février 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0467874400**
- Informations complémentaires publiques : **Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre